

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT
Nazca agency & Partners

1. Les conditions d'achat suivantes sont applicables à la présente commande. Toutes autres stipulations devront faire l'objet de notre approbation écrite. Par la simple acceptation d'une commande de NA&P sprl, le fournisseur renonce expressément à ses conditions de vente ou réserves quelconques mentionnées ou non dans son offre, sa confirmation ou sa facture, pour n'adopter que nos conditions d'achat sans aucune réserve. Toute confirmation ultérieure de sa part ne modifie en rien ce qui précède.
2. **ACCEPTATION DE LA COMMANDE:**
Tout ordre doit être stipulé par écrit. Un ordre verbal est nul et sans effet.
L'accusé de réception attaché au bon de commande doit être retourné dûment signé à notre adresse: Chaussée de Waterloo 200 boîte 15 à 1640 Rhode-Saint-Genèse.
Il sera considéré comme acceptation de la commande aux conditions présentes. Le vendeur doit nous avertir du refus d'acceptation de la commande au plus tard dans les cinq jours ouvrables à dater de l'envoi de celle-ci. A l'expiration de ce délai, la commande est considérée comme acceptée et ce aux présentes conditions générales.
3. **SPECIFICATIONS:**
Les marchandises livrées doivent être conformes aux stipulations spécifiées sur le bon de commande. Sauf stipulation écrite contraire, les quantités de marchandises seront celles précisées sur le bon de commande. Notre matériel et outillage en possession du vendeur aux fins d'exécution de la commande sont sous la responsabilité de celui-ci. Le vendeur répondra de toute dégradation, destruction, disparition, quelle qu'en soit la cause, y compris le cas fortuit ou la force majeure et prendra une assurance pour se couvrir de ce risque.
4. **CONFIDENTIALITE:**
Toutes informations et renseignements de quelque genre qu'ils soient, communiqués au fournisseur en relation avec la commande, resteront notre propriété. Ils seront tenus secrets par le fournisseur et ne pourront être utilisés sans notre accord préalable excepté pour l'exécution de la complète de la commande.
5. **LIVRAISON:**
La date de livraison sera déterminée de commun accord et fera l'objet d'un écrit. Cette date devra être respectée scrupuleusement. Sauf force majeure et cas fortuit, tout retard de livraison qui ne serait pas dû au fait de notre société entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable, une indemnisation forfaitaire s'élevant à 0,25 % du montant total du prix de la commande, par jour ouvrable, jusqu'au jour de livraison, sous réserve de la résiliation prévue sub. 6.
Au cas où le préjudice subi par notre société du fait du retard du fournisseur serait supérieur à l'indemnisation précitée, nous nous réservons le droit de réclamer la réparation intégrale de son dommage.
Les marchandises sont toujours livrées franco au lieu convenu entre les parties. Les transports se font aux risques et périls du fournisseur. Celui-ci contractera une assurance à cet effet ainsi que pour les dégâts qu'il pourrait causer à nos installations. La marchandise ne doit pas spécialement être vérifiée au moment de la livraison, celle-ci pourra faire l'objet d'une inspection ultérieure.
6. **RESILIATION DU MARCHE:**
Si le vendeur ne respecte pas une quelconque de ses obligations et notamment dans le cas de livraison tardive et même si des livraisons partielles ont déjà été effectuées dans les délais requis, nous nous réservons le droit de résilier le marché, complètement ou partiellement, par lettre recommandée, aux frais du vendeur, sans obligation de payer à celui-ci quelque indemnité que ce soit.
En outre, notre société aura le droit de réclamer des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi.
7. **DOCUMENTS DE LIVRAISON:**
Les marchandises seront livrées conformément aux instructions stipulées.
A chaque livraison sera jointe une note d'envoi détaillée contenant le numéro de référence du bon de commande, la quantité et la description des marchandises. A défaut de cette note d'envoi, l'inventaire établi par notre société lors de la réception des marchandises fera foi entre les parties. En cas d'importation de l'étranger, la note d'envoi et la facture comporteront toutes les indications nécessaires à la déclaration douanière.

8. **ETIQUETAGE:**
A l'extérieur de chaque emballage et container, doivent figurer des mentions concernant le n° de commande, la description complète des marchandises et la destination de celles-ci.
9. **FACTURATION:**
La facture établie en un exemplaire doit nous être adressée au siège sociale de Nazca agency & Partners sprl sis à 1640 Rhode-Saint-Genèse, Chaussée de Waterloo 200 boîte 15. Elle doit lui être envoyée dès que les marchandises quittent les entrepôts du vendeur. Aucune facture ne sera acceptée avant réception. En ce qui concerne les honoraires ou autres factures de fournisseurs « freelances », liées à des prestations intellectuelles, des justificatifs (par ex : time sheets) seront envoyés préalablement pour acceptation.
10. **PAIEMENT:**
Sauf stipulation contraire, le paiement des factures sera effectué endéans les 90 jours à compter de la date de réception de la facture, NA&P se réserve le droit de retarder le paiement si le client final est en retard de paiement envers NA&P. Le fournisseur est responsable de toutes factures reçues en son nom chez NA&P.
11. **SECURITE:**
Toutes les fournitures doivent satisfaire aux exigences et aux prescriptions du Règlement Général pour la Protection du Travail. Conformément à l'article 54 quater 3.2 de l'Arrêté du Régent du 11 février 1946 relatif à la politique de prévention, le fournisseur est tenu lors de la livraison de remettre au client un document attestant le respect des exigences en matière de Sécurité et d'Hygiène. Certaines marchandises devront être emballées sous scellée à notre demande, le fournisseur est responsable des dommages si cela n'est pas fait.
12. **DONNEES A CARACTERE PERSONNEL:**
Nazca agency & Partners sprl traitera les données à caractère personnel afin de contacter le vendeur, en vue du suivi des prestations effectuées par le vendeur et afin d'évaluer des collaborations futures avec Nazca agency & Partners. Les personnes concernées ont le droit d'accéder aux données les concernant et d'en demander la rectification.
13. **JURIDICTION:**
En cas de litige, seules les juridictions de Nivelles seront compétentes.
Seule la loi belge sera applicable.
14. **STOCKAGE et LIVRAISON:**
Toutes marchandises entreposées dans nos bureaux est sous la responsabilité du client. Cela va de l'entreposage de produits, matériel, échantillons,... fournis par le client ; à un produit réalisé par nos soins et en attente d'être livré.
Nous ne pouvons être tenus responsables contre le vol, la perte, la dégradation, la casse, la détérioration,...